N.° 1334.

LOI

Relative à la distribution & à l'emploi d'une somme de 5,760,000 livres, destinée pour des travaux à faire dans les Départemens y énoncés.

Donnée à Paris, le 9 Octobre 1791.

LOUIS, par la grâce de Dieu & par la Loi constitutionnelle de l'État, ROI DES FRANÇOIS: A tous présens & à venir; SALUT.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a décrété, & Nous voulons & ordonnons ce qui suit:

DÉCRET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du 25 Septembre 1791.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, sur le rapport qui lui a été fait par ses Comités, de l'avis & des observations du Ministre de l'intérieur, pour la distribution de cinq millions sept cent soixante mille livres, restant des quinze millions destinés par la Loi du 19 décembre à subvenir aux dépenses

Case folio FRC. 10342 no. 38

des travaux utiles établis en conſéquence dans les départemens, décrète :

ARTICLE PREMIER.

Les cinq millions ſept cent ſoixante mille livres ſeront diſtribués ainſi qu'il ſuit :

NOMS des DÉPARTEMENS.	DISTRIBUTION des 5,760,000 livres reſtant des 15 millions de fonds de ſecours, deſtinés par la Loi du 19 décembre, à des travaux utiles à ouvrir dans les Départemens.	DESTINATION.
Ain	70,000ff	Chemins vicinaux, navigation, digue ſur le Rhône.
Aiſne	130,000.	Communications vicinales, deſſèchement de marais à Château-Thierry, canal de la Somme.
Allier	70,000.	Curement du lit des rivières d'Œil, de Queune, de Vanteuil & du Cher, deſſèchement de marais.
Hautes-Alpes . .	70,000.	Conſtruction de digues contre les rivières & torrens, ſur-tout contre la Durance, les Bueils & le Var.
Baſſes-Alpes . .	70,000.	Travaux contre les rivières & torrens, notamment contre la Durance.
Ardèche	150,000.	Travaux relatifs aux communications principales & vicinales.
Ardennes	100,000.	Canal de Champagne, navigation de la rivière d'Aiſne, de Neuſchâtel à Vouziers.
Arriége	70,000.	Travaux à la route de Toulon à Barcelonne, à celle de Taraſcon, aux Bains d'Uſſat ; digue pour contenir la rivière du Lers.
Aube	40,000.	Chemins vicinaux.
Aude	20,000.	Chemins vicinaux près Carcaſſonne.
Aveiron	70,000.	Communications intérieures.
Cantal	100,000.	Communications vicinales.

NOMS des DÉPARTEMENS.	DISTRIBUTION des 5,760,000 livres restant des 15 millions de fonds de secours, destinés par la Loi du 19 décembre, à des travaux utiles à ouvrir dans les Départemens.	DESTINATION.
Charente.....	60,000ᵗᵗ	Desſèchement de prairies, encouragement de la manufacture de coton d'Angoulême.
Cher.....	30,000.	Communications vicinales.
Corrèze.....	70,000.	Ouvertures de routes du Périgord en Bourbonnois, entre l'Auvergne & le Quercy, de l'Auvergne en Périgord, d'Aurillac à Brives, & de pluſieurs ramifications qui doivent y aboutir.
Corſe.....	80,000.	Pour le deſſèchement des marais de Saint-Florent & d'Aleria.
Côtes-du-Nord.	70,000.	Continuation des travaux des ports de Painpol & de Binan, ceux des chemins de Lannion à Collas, & ceux du Ligné.
Creuſe.....	70,000.	Chemins vicinaux, particulièrement ceux qui ſont aux abords d'Aubuſſon & de Feuilletin.
Dordogne....	90,000.	Ouverture d'une route de Périgueux à Bergerac, réparation de celle de Paris à Bordeaux.
Doubs.....	50,000.	Réparation des chemins vicinaux, & deſſèchement des marais de Morre.
Drome.....	50,000.	Réparation des chemins vicinaux, ouvrages pour contenir le Rhône.
Eure.....	50,000.	Communications vicinales.
Eure & Loir.	50,000.	Communications vicinales.
Finiſtère.....	70,000.	Réparation de routes, ouverture d'une nouvelle de Quimper à Morlaix, curage des ports, ouvrages pour contenir les rivières.
Haute-Garonne.	30,000.	Aucune indication de travaux publics.
Gers.....	110,000.	Communications vicinales.
Gironde.....	200,000.	Moitié pour deſſèchement des marais près Bordeaux, moitié pour chemins vicinaux.

NOMS des DÉPARTEMENS.	DISTRIBUTION des 5,760,000 livres restant des 15 millions de fonds de secours, destinés par la Loi du 19 décembre, à des travaux utiles à ouvrir dans les Départemens.	DESTINATION.
Hérault	20,000.	Chemins vicinaux.
Ille & Villaine . .	230,000.	Travaux de la Vilaine, réparation des digues de Dol.
Indre	50,000.	Chemins vicinaux.
Indre & Loire.	30,000.	Canal de réunion des rivières de Creuse & Glèze.
Isère	50,000.	Routes & chemins vicinaux, ouvrages contre les torrens des rivières.
Jura	80,000.	Travaux pour contenir les rivières de Louve, du Doubs.
Landes	100,000.	Routes vicinales, travaux aux rivières.
Loir & Cher . .	50,000.	Travaux des ponts, turcies & levées.
Haute-Loire . .	70,000.	Chemins vicinaux.
Loire inférieure.	50,000.	Navigation de la Loire & de la Vilaine, desséchement des marais de Goulaine, clôture & repeuplement de la forêt du Gavres.
Loiret	50,000.	Pour réparer les pertes causées par les inondations.
Lot	60,000.	Alignement, élargissement & récurement des ruisseaux qui causent des inondations; desséchement de certains bas-fonds.
Lot & Garonne.	60,000.	Une levée à Layrac, route d'Agen à Cahors, navigation de la Baise & de la Gélise, chaussée de Bordeaux à Auch, routes de Bordeaux à Toulouse, Dignes à Coutures, &c.
Lozère	140,000.	Réparation des ravages des inondations, continuation des routes de Bayonne à Lyon, & de Madrid à Paris.
Maine & Loire.	120,000.	Desséchement des marais de la rivière d'Authion, perfection du canal depuis le pont de Sorges jusqu'à son embouchure.

NOMS des DÉPARTEMENS.	DISTRIBUTION des 5,760,000 liv. restant des 15 millions de fonds de secours, destinés par la Loi du 19 décembre, à des travaux utiles à ouvrir dans les départemens.	DESTINATION.
Manche	110,000.	Chemins vicinaux à Cherbourg, chaussée de communication entre le Cotentin & le reste du département, désobstruction du port de Carterets, repeuplement de la forêt de Savigny.
Marne	40,000.	Communications vicinales.
Haute-Marne . .	70,000.	Réparation de chemins vicinaux.
Mayenne	70,000.	Navigation de la Mayenne, communication de cette rivière avec celle de l'Orne.
Meurte	70,000.	Comblement de fondrières à Nancy, digues à Pont-à-Mousson, éperon sous la Moselle, chemins vicinaux.
Meuse	100,000.	Construction d'une route de Clermont à Bar-le-Duc.
Morbihan	70,000.	Chemins vicinaux & grandes routes.
Moselle	90,000.	Comblement des fossés de la citadelle de Metz, navigation de la Mozelle & de la Sarre, routes de Briey & Longwy.
Nièvre	20,000.	Chemins vicinaux.
Nord	80,000.	Communication de l'Escaut avec la Scarpe, canal de Picardie, ouverture de canaux, confection de routes, chaussée & écluses, quai sur le port de Gravelines.
Oise	70,000.	Moitié pour la route de Normandie, moitié pour chemins vicinaux.
Orne	70,000.	Défrichement de landes, & plantation des forêts d'Écouve, d'Audaine & du Perche; communication d'Alençon avec Grandville & Cherbourg, d'Argentan avec Préenpail; défrichement des marais de Briouge, Neuilly, Menus, Marcheville, &c.
Pas-de-Calais .	180,000.	Chemins d'Arras à Bucquoi & à Avesnes, d'Hesdin à Montreuil, de Saint-Pol à Béthune; canal de desséchement au pays de l'Angle, adoucissement de la montagne de Vimy.

NOMS des DÉPARTEMENS.	DISTRIBUTION des 5,760,000 livres restant des 15 millions de fonds de secours, destinés par la Loi du 19 décembre, à des travaux utiles à ouvrir dans les Départemens.	DESTINATION.
Puy-de-Dôme .	100,000.[1]	Réparations de dommages causés aux routes par les inondations.
Hautes-Pyrénées	100,000.	Route de Baréges.
Basses-Pyrénées,	20,000.	Chemins vicinaux.
Pyrénées orientales	50,000.	Chemins vicinaux.
Haut-Rhin . . .	100,000.	Rectification de la route du haut-Rhin par les Vosges, construction de ponts, nétoiement du canal de Brisack.
Rhône & Loire.	60,000.	50,000 liv. remblais des travaux Perrache, 10,000 liv. quai de Roanne.
Haute-Saône . .	80,000.	Desséchemens, navigation de la Saône.
Saône & Loire.	140,000.	120,000 liv. pour les terrasses du canal de Charollois, & 20,000 liv. pour celles de la rivière de Seille.
Sarthe	70,000.	Chemins vicinaux.
Seine & Oise. .	200,000.	Chemin de Versailles à Dourdan, communication des routes de Rouen, de Bretagne, de Chartres, &c.
Seine inférieure .	30,000.	Canal du Tréport à la ville d'Eu.
Seine & Marne.	100,000.	Chemins vicinaux.
Deux-Sèvres . . .	70,000.	Chemins vicinaux.
Tarn	70,000.	Chemins vicinaux.
Var	70,000.	Chemins vicinaux.
Vendée	50,000.	Continuation des ouvrages de chemins vicinaux.
Vienne	70,000.	Navigation du Clain, ou travaux aux chemins vicinaux.
Haute-Vienne . .	70,000.	Chemins vicinaux.
Vosges	70,000.	Chemins vicinaux.

II.

Le Miniſtre de l'intérieur devra néanmoins, ſur ſa reſponſabilité, ne mettre aucune partie des nouveaux fonds à la diſpoſition des départemens, juſqu'à ce qu'ils ayent rendu compte de l'emploi des trente mille livres accordés en mai, & des quatre-vingt mille livres accordés en décembre 1790.

III.

Bien que les fonds ayent, par l'état ci-joint, une application localement préciſe, cette deſtination pourrra être changée, avec l'approbation du Roi, ſur la demande des départemens, mais toujours dans l'intention exprimée par la Loi du 19 décembre; aucune partie de ces fonds ne pourra être appliquée aux grandes routes, qu'en ſupplément aux contributions deſtinées à ces travaux, & en addition d'ouvrages neufs ſeulement.

IV

Aucuns des ouvrages à entreprendre ou à continuer au moyen de ces nouveaux fonds, ne ſeront exécutés que ſur l'approbation formelle du Miniſtre de l'intérieur, donnée ſur le vu des plans, devis & détails eſtimatifs, de ceux de ces objets qui en ſeront ſuſceptibles.

V.

Ces travaux, conformément à l'article VIII de la Loi du 15 juin, ſeront donnés à l'entrepriſe, par adjudication au rabais.

VI.

Le Miniſtre de l'interieur inſtruira tous les trois mois

la Légiſlature du progrès de ces travaux, & de leur ſituation.

MANDONS & ordonnons à tous les Corps adminiſtratifs & Tribunaux, que les préſentes ils faſſent conſigner dans leurs regiſtres, lire, publier & afficher dans leurs départemens & reſſorts reſpectifs, & exécuter comme Loi du Royaume. En foi de quoi Nous avons ſigné ces préſentes auxquelles Nous avons fait appoſer le Sceau de l'État. A Paris, le neuvième jour du mois d'octobre, l'an de grâce mil ſept cent quatre-vingt-onze, & de notre règne le dix-huitième. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, M. L. F. DUPORT. Et ſcellées du Sceau de l'État.

Certifié conforme à l'original.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1791.